

Un de nos philanthropes largement payé par le budget de l'état pour se promener à travers la France, et inspecter nos prisons, étonné de l'ordre admirable, de la bonne tenue, de la tranquillité de celles de notre ville, témoin du zèle et du dévouement des Frères de Saint-Joseph, témoignait sa surprise à leur pieux fondateur, et lui demandait avec intérêt ce qu'il leur donnait pour les encourager à un travail si assidu, si obstiné. Mais je n'ai rien, répondit celui-ci, pauvre moi-même, je ne peux rien leur donner.—Mais au moins que leur promettez-vous ? ils auront droit sans doute à une retraite après un certain temps d'exercice ?—Eh ! Monsieur, répondit le fondateur, ils auront droit au Ciel s'ils persévèrent dans leurs bonnes actions, c'est tout ce que je puis leur promettre.

Les dépenses faites pour la fondation de cette œuvre, celles que l'on fait chaque année pour la soutenir sont grandes sans doute, mais elles ne sont pas au-dessus des efforts de la charité Lyonnaise ; le feu sacré ne s'éteindra pas, il se répandra de proche en proche, il s'augmentera en proportion des besoins, et les succès toujours croissants de cet établissement religieux et charitable assureront à jamais son existence.

*Le chapitre suivant au prochain numéro.*

## CATÉCHISME DE L'UNIVERSITÉ.

*Suite.*

### LIBERTÉ DE L'HOMME.

L'Ecolier.—Qu'est-ce que la liberté ?

M. Cousin.—La liberté est l'idéal du moi ; le moi doit y tendre sans y arriver jamais ; il en est participant, mais il n'est point en elle ; il est la liberté en acte, non la liberté en puissance ; c'est une cause, mais une cause phénoménale, mais non substantielle. (Frag. pref.)

L'Ecolier.—D'où il suit que nous ne sommes jamais libres, mais que nous tendons seulement vers la liberté ; que nos actions paraissent mais ne sont pas libres, et qu'un crime n'est pas tel en soi ; ce n'est qu'un phénomène. Dites plus clairement si vous croyez que l'homme est libre....

M. Cousin.—Sans entrer dans des détails superflus, il sort de l'histoire entière des grands hommes qu'on les a pris, et qu'eux-mêmes se sont pris pour les instrumens du destin, pour quelque chose de fatal et d'irrésistible, et il n'y a pas d'erreur dans le fond de cette pensée ; au-si le caractère propre, le signe du grand homme, c'est qu'il réussit. (Int. à l'Hist. de la Phil., 7e. leçon. etc.)

L'Ecolier.—Je crois toujours, en vous écoutant, apprendre du nouveau ; je n'entends que du réchauffé. Vous êtes en progrès, dites-vous ; dites donc que vous nous faites reculer de deux mille ans.

M. Lermier.—Je n'ai pu trouver quelque répit, quelque adoucissement à d'inconcevables inquiétudes que dans la loi à l'irrésistible loi qui entraîne l'humanité comme la lyre d'Orphée. (Revue, t. 7, 43.)

L'Ecolier.—Et voilà encore érigée en dogme la théorie du destin, l'irrésistible loi qui entraîne l'humanité, l'absolue nécessité. Et vous osez parler de morale ! Vous débitez ces coupables niéseries à vos élèves, et puis vous assurez qu'ils ne révoient que des leçons d'une morale irréprochable ! Et prouvez qu'il y a une différence entre le bien et le mal ; avec cette doctrine trouvez un crime et montrez un acte de vertu, si tout est l'effet d'un destin irrésistible. L'homme n'est pas libre ! M. Thiers a donc bien fait de prêcher le fatalisme à chaque page de son histoire, de répandre la plus sympathique poésie sur les buveurs de sang humain, aussi saints qu'un saint Vincent de Paul, puisqu'ils obéissaient tous à l'irrésistible loi qui entraîne l'humanité ? Nous sommes les instrumens du destin ! Les législateurs ont donc fait preuve de folie en mettant des sanctions à leurs lois, en punissant ceux qui osent les enfreindre, en récompensant ceux qui les observent ? Brûlons donc notre code pénal, car il est absurde.

M. Cousin.—Tout est marqué d'en haut en caractères immuables ; la Providence ne le permet pas seulement, elle l'ordonne. La nécessité est le caractère propre et essentiel qui partout la manifeste. (Int. à l'Hist. de la Phil., 7e, 8e et 10e leçons.)

L'Ecolier.—Variante des assertions ci-dessus !... Sur ce pied, les précautions sont inutiles ; ainsi je conseille fort à leur majesté les rois, reines, et empereurs de l'Europe d'aller se promener sans voir et sans escorte ; on, si elles n'ont pas encore ce degré de confiance, de mettre au moins sans crainte la tête à la portière, verraient-elles vis-à-vis dix machines infernales dressées contre elles. Que risquent-elles ? tout est marqué d'en haut en caractères immuables. Que s'il arrivait un accident, la Providence ne l'aurait pas seulement permis, mais elle l'aurait ordonné ; or, est-il permis de se soustraire aux ordres de la Providence ? Mais non, la prudence sera toujours une vertu, et Dieu, tout en disposant toutes choses, ne le fera jamais de manière à détruire la liberté humaine. Pour M. Cousin, qui est d'un avis contraire, je voudrais qu'un portefaix entrât un jour dans sa chambre, et qu'armé d'un fouet, il le frappât sans relâche, jusqu'à ce qu'il convint qu'on est libre de ne pas le frapper.

### DEVOIRS ENVERS DIEU.

L'Ecolier.—Sommes-nous obligés d'adorer et d'aimer Dieu ?

M. Quinet.—Oui ; mais on peut en faire au moins autant de sa maîtresse. Je voudrais l'adorer toi, Rachel, sans faire un pas pendant l'éternité.— Dans les premiers temps, Ahasvérus, je me faisais un scrupule de t'aimer autant que Dieu ; j'ai longtemps souffert de ce combat.—Ne t'inquiète pas, ma chère âme, le véritable Dieu est en toi : tu es toutes choses, et tout ce qui n'est pas toi, n'est rien.—Autrefois tu me disais les mêmes choses, et je

trouvais cela impie ; à présent, je vois que c'était moi qui ne comprenais pas assez... Le paradis c'est toi. (Ahasvérus, 278, 284.)

L'Ecolier.—Monsieur Quinet, ce n'est pas l'esprit qui vous fait mal au cœur. Qu'est-ce que la prière ?

M. Mansion.—La prière, pour moi, voit avec l'autorité de l'Eglise catholique, soit en dehors de cette autorité, c'est l'action sans le prétexte d'une extase religieuse ; on prêche la contemplation égoïste. [Le Presb. et l'Ec. Union cath., n. 83.]

L'Ecolier.—Ignorant ! Est-ce que l'Eglise défend l'action ? Est-ce qu'elle ne dit pas que le travail, fait en esprit de foi, est une excellente prière ? Est-ce qu'elle n'interdit pas la contemplation, quand ces devoirs à remplir appellent ailleurs ? Est-ce que la prière n'est par elle-même une excellente action, puisqu'elle nous élève vers Dieu, nous rappelle nos obligations, et nous obtient les grâces nécessaires pour nous en occuper ?

Un professeur de Nancy.—Rien d'absurde comme la prière. (Cours de Phil., 1837.)

L'Ecolier.—R. mercier, adorer, aimer, demander des grâces, c'est prier. Or, nous devons tout cela à Dieu, puisqu'il est notre bienfaiteur, notre souverain, la beauté et la bonté par essence : donc rien d'absurde comme ce que vous venez de dire. Est-il permis d'honorer les reliques et les images des saints ?

M. Villemain.—Non ; car le culte des saints et des martyrs ramène parmi les peuples une sorte de polythéisme local. (Revue, t. 23, 4e. série, No. 9.)

L'Ecolier.—Comment ! un grand maître ressasser ces vieilles calomnies ; Et non, Monsieur, le culte des saints ne ramène pas parmi le peuple une sorte de polythéisme ; car il sait qu'il ne faut pas les adorer, mais seulement les honorer ; qu'il ne faut pas les prier comme Dieu, mais comme intercesseurs auprès de Dieu. Adore-t-on un ministre, quand on le prie de nous obtenir une grâce ? adore-t-on la reine quand on la prie de présenter un placet au roi ?

M. Michel Chevalier.—La dévotion aux reliques et la foi aux miracles des saints sont du fétichisme idolâtre des Chinois. (Revue, 25, 5e. série, 210.)

L'Ecolier.—Il paraît qu'en jetant la soutane rouge de Saint-Simon, vous ne vous êtes pas également dépouillé de ses erreurs et de ses préjugés ; je ne vous comparerai pas cependant aux Mâtter, aux Libri ; si vous étudiez la religion catholique, vous seriez, au contraire, à mon avis, un de ses habiles apologistes. En attendant rappelez-vous que les Chinois adorent les reliques de leurs ancêtres, ce qui est défendu ; au lieu que les chrétiens ne font que les respecter, ce que tout le monde doit faire ; que les Chinois s'adonnent à des superstitions ridicules, au lieu que les chrétiens ne croient qu'à après que l'Eglise les a autorisés à le faire ; que le culte des Chinois dépend du caprice de chacun, au lieu que la sagesse d'une Eglise, conduite par l'Esprit-Saint, présida toujours au culte chrétien.

Un professeur de troisième.—Tout cela est ridicule ; ce sont des facéties que ne fait guère que la canaille. [Siècle de Louis XIV, 5.]

L'Ecolier.—Ce serait plus beau d'insulter le portrait de son père ; ce ne serait pas facétie de jeter au vent les cendres d'un grand homme. Mettez donc le feu au Panthéon, homme inconséquent ; mais est-ce qu'on réfute Voltaire aujourd'hui ? sourions de mépris et passons outre.

Point de culte, chose cependant si nécessaire, que vous avancez vous-même que, dans le cas où la philosophie prévaudrait, il faudrait en inventer une pour le peuple... Aveugles ! comme si le peuple pouvait respecter longtemps une chose qu'il verrait mépriser par les savants !

Point d'images, qui sont les livres des ignorants ! Point de fêtes, point de cérémonies, dont chacune rappelle une partie de la religion, donne une leçon aux fidèles, et est pour eux une consolation. Oh ! messieurs, que vous comprenez mal la nature de l'homme. De grâce, démontrez des théorèmes de géométrie ; résolvez des équations algébriques ; mais ne touchez ni à la philosophie ni à la religion ; vous gâteriez tout.

### DEVOIRS ENVERS NOS SEMBLABLES.

L'Ecolier.—Sommes-nous obligés d'aimer notre prochain ?

M. Damiron.—Pour une existence étrangère, pour un être non à moi, être plein de sollicitude, d'intérêt et d'amour, est une hypothèse absurde. [Cours de Philos., t. 1, 61 et suiv. ; 2, 21 et suiv.]

L'Ecolier.—La conduite d'un soldat qui meurt pour sa patrie ; d'une mère qui se précipite à travers les flammes pour sauver son enfant ; d'une sœur de charité, qui quitte sa famille pour soigner des malades que tout le monde abandonne ; d'un religieux de Saint-Bernard, qui court les montagnes de neige pour déterrer un mourant, est donc absurde ? je ne la croyais que sublime. Celui qui a dit : Aimez votre prochain comme vous-même, avait donc tort ?

M. Destuts de Tracy.—Comme aucune autorité ne saurait ici en imposer quand elle est contraire à l'évidence, je dirai naïvement que l'oubli des premières conditions de notre être se retrouve dans ce précepte tant vanté : Aimez votre prochain comme vous-même. [Elém. d'Idéologie, vantés par M. Guizot.]

L'Ecolier.—Comment ce précepte peut-il être contraire à l'évidence ; puisqu'il a été tant vanté ? Comme l'autorité de M. Destuts ne saurait m'en imposer, quand elle est contraire à l'évidence, je dirai naïvement qu'il faut être maladroit d'attaquer publiquement ce que jusqu'ici on avait admiré. Quelle doit être notre conduite envers nos supérieurs ?